



COMPTE RENDU N°120 REUNION DU CABINET DU 11 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le onze mars à onze heures, le Représentant Personnel du Président de la République (RPPR), chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes, a présidé une réunion de son cabinet. Etaient présents :

- **Jean-Raymond DIRAT**, directeur du cabinet ;
- **Eugène ONDZAMBE-NGOYI**, conseiller aux politiques et programmes sociaux ;
- **Jean Anaclet MAMPASSI**, conseiller aux programmes et politiques économiques ,
- **Euloge ITOUA**, conseiller aux évaluations financières
- **Jean Roger OSSETE**, conseiller aux évaluations physiques.

Félicité Célestine OMPORO ENOUANY, conseiller à la planification et à la prospective, absente de Brazzaville, n'a pas participé à la réunion.

L'ordre du jour comportait les points ci-après.

1. Adoption du compte rendu de la réunion du cabinet du 7 mars 2025.
2. Point de l'exécution des décisions issues de la réunion du cabinet du 7 mars 2025.
3. Examen de la note de lecture du « Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats du développement ».
4. Réexamen du résumé analytique du programme économique et financier du Congo 2019 -2020.
5. Examen du résumé analytique du programme économique et financier du Congo 2004- 2007.
6. Examen de la note sur le regroupement des investissements contenus dans les lois de finances de 1960 à nos jours.



7. Point des décisions du cabinet, partiellement exécutées.

8. Divers.

1. Adoption du compte rendu de la réunion du cabinet du 11 mars 2025.

Le compte rendu de la réunion du cabinet du 11 mars 2025 a été adopté moyennant des amendements de forme. Il sera affiché sur le site Web du RPPR et archivé suivant l'usage.

2. Point de l'exécution des décisions issues de la réunion du cabinet du 11 mars 2025.

Le directeur du cabinet a fait le point de l'unique décision issue de la réunion du 7 mars 2025, ainsi qu'il suit.

A. Rappel de la décision unique de la réunion du cabinet du 7 mars 2025.

Préciser, aux chargés d'études de la Task-Force des politiques économiques et sociales, les tâches qui leur incombent auprès du Président de la Task-Force.

B. Exécution de la décision, au 11 mars 2025.

Le directeur du cabinet a entretenu les chargés d'études le mardi 11 mars 2025. En application des instructions du RPPR, il leur a réparti diverses tâches à effectuer.

3. Examen de la note de lecture du "Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats du développement".

Le conseiller aux politiques et programmes sociaux a fait une brève introduction de la note de lecture en examen.

A l'issue de l'échange qui a suivi, le RPPR a fait observer que :

- le projet de note de lecture présenté est trop long et comporte trop de détails ;
- la note de lecture doit débiter par les indications suivantes : l'auteur de l'ouvrage, le titre, l'éditeur, la collection, son titre, le lieu et la date de publication, le nombre des pages ;



Le RPPR a demandé que ce projet de note de lecture soit réécrit de sorte à :

- le raccourcir pour n'indiquer que l'essentiel, en renvoyant le lecteur à découvrir les détails dans le guide ;
- énoncer succinctement le (s) sujet(s) traité(s) dans chaque chapitre ainsi que le nombre de pages que comporte le chapitre ;
- mettre l'accent sur l'appréciation faite par le rédacteur de la note, en insistant sur la partie critique, celle portant sur les points faibles relevés.

4. Réexamen du résumé analytique du programme économique et financier du Congo 2019-2020.

Le conseiller aux programmes et politiques économiques a fait une présentation liminaire de la version réécrite du programme économique et financier du Congo 2019-2020.

Il s'en est suivi un échange qui a porté sur des aspects de forme du texte en examen.

Concluant l'examen de ce résumé analytique, le RPPR a relevé que le projet présenté comporte toute la matière nécessaire qu'il conviendra cependant de mieux disposer.

5. Examen du résumé analytique du programme économique et financier du Congo 2004 - 2007.

Le directeur du cabinet a brièvement présenté la première version du projet de résumé analytique du programme économique et financier du Congo 2004 -2007.

Le RPPR a demandé que cette première soit remaniée et présentée notamment en reprécisant son intitulé et en réaménageant le corps du texte qui consacre une part trop importante au contexte.

6. Examen de la note sur le regroupement des investissements contenus dans les lois de finances de 1960 à nos jours.

Le conseiller aux évaluations financières a fait une brève présentation du projet de note sur le regroupement des investissements, contenus dans les lois de finances de 1960 à nos jours.



A l'issue de cette présentation, le RPPR a conclu au retrait de ce texte qui fera l'objet d'une réécriture.

7. Point des décisions du cabinet, partiellement exécutées.

Le point des décisions du cabinet, partiellement exécutées, a été présenté par le conseiller aux politiques et programmes sociaux, ainsi qu'il suit.

A. Rappel des décisions.

A.1. Poursuivre la rédaction des résumés analytiques des plans et programmes de 1960 à nos jours.

A.2. Poursuivre la recherche la documentation sur le suivi-évaluation à travers le monde et en rendre compte à la faveur des réunions du cabinet.

A.3. Poursuivre le recensement des projets publics d'investissement contenus dans les lois de finances de 1960 à nos jours et les classer selon leur nature et leur statut.

A.4. Poursuivre l'affinement de la méthodologie de recensement des projets de développement, contenus dans les lois de finances de 1960 à nos jours, en vue d'en examiner la première version à la prochaine réunion du cabinet.

B. Exécution des décisions, au 7 mars 2025

B.1. La rédaction des résumés analytiques des plans et programmes de 1960 à nos jours se poursuit Les résumés analytiques du programme économique et financier du Congo 2019-2020 et 2004-2007, sont inscrits, pour examen, à l'ordre du jour de la réunion de ce 7 mars 2025.

B.2. La recherche de la documentation sur le suivi-évaluation à travers le monde se poursuit.

L'examen d'une note de lecture du " Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation accès sur les résultats du développement" est à l'ordre du jour de la réunion de ce 7 mars 2025. il a été reporté à la prochaine réunion pour permettre à un plus grand nombre de participant à la réunion d'y contribuer.



B.3. La poursuite du recensement des projets publics d'investissement, contenus dans les lois de finances de 1960 à nos jours, attend d'être entreprise dès l'adoption de la méthodologie y relative.

B.4. La méthodologie de recensement et de regroupement des investissements, contenus dans les lois de finances de 1960 à nos jours, affinée conformément aux instructions du RPPR, n'a pas été examinée en l'absence des conseillers l'ayant élaborée. Elle sera programmée pour examen à l'une des réunions du cabinet à venir.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun sujet n'étant prévu au titre des divers, le RPPR a levé la séance à 14 heures 30 minutes.

Adopté le 11 mars 2025

Le secrétaire de séance

Le directeur du cabinet

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

Jean-Raymond DIRAT

